

2021
2022



GUIDE DE LA RENTRÉE

*Pour une année
réussie !*



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
DE VOTRE VILLE



vert st denis

SOMMAIRE



PAGE 4
PETITE ENFANCE

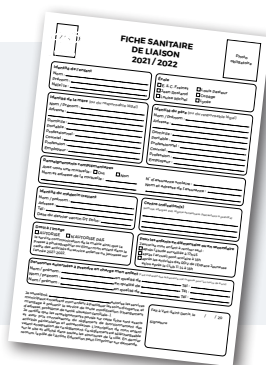


PAGE 6
SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE



ENCART CENTRAL
FICHE SANITAIRE

à détacher et à rendre au plus vite,
à l'accueil de loisirs.



PAGE 11
RESTAURATION

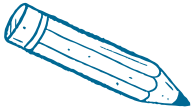


PAGE 13
JEUNESSE



PAGE 18
INFOS PRATIQUES

Directeur de la publication : Éric Bareille • Rédacteur en chef : John Samingo • Élu à la communication : Dan Gbandé-Gbato • Rédaction : les services municipaux • Photographies : Adobe Stock - Service communication • Création graphique et maquette : Caroline Masson-Deblaize • Impression : Imprilith à Pringy • Tirage : 1 500 exemplaires • Imprimé sur papier PEFC. Site Internet : www.vert-saint-denis.fr / Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr



EDITO

L'éducation est une mission partagée entre tous : parents, premiers partenaires, l'Éducation Nationale et les services municipaux. La convergence de nos efforts, la coopération, le respect et l'écoute sont les principes fondamentaux pour mener à bien notre mission : donner à chaque enfant des chances égales pour construire et réussir sa vie d'adulte.

Nous venons de vivre une année difficile et éprouvante, tant pour les enfants que pour les adultes. Ensemble, nous avons surmonté cette épreuve. Je veux rendre hommage et remercier chaleureusement :

- *vous, les enseignants qui avez su adapter votre enseignement soit en présentiel, soit à distance. Je sais qu'aucun enfant n'est resté sur la touche !*
- *vous, les animateurs, qui avez accueilli les enfants du mieux possible, en vous adaptant à la demande et aux besoins.*
- *vous, tous les agents administratifs, agents du technique, de la restauration et de l'intendance, qui vous êtes conformés aux différents protocoles et exigences sanitaires.*
- *vous, les parents, qui nous avez fait confiance, et votre coopération a été précieuse.*

Je tiens enfin à saluer le professionnalisme des assistantes maternelles, auxiliaires de puéricultures et animateurs qui ont œuvré à accueillir et accompagner les enfants de la commune tout au long de l'année.

Mon plus grand remerciement va aux enfants qui ont vécu une année de privations, de contraintes, et même de peur, et qui ont fait les efforts demandés. Bravo à eux ! Nous sommes fiers de leur courage.

Plus que jamais, le vivre ensemble, la confiance partagée, le respect mutuel nous ont portés. Souhaitons-nous une année sereine et le bonheur de vivre « normalement ».

Bonne rentrée à tous et belle année scolaire !



Éric Bareille

Maire de Vert-Saint-Denis



LA PETITE ENFANCE

La ville propose aux habitants, avec la présence d'un multi accueil « l'îlot câlin », différents modes de garde (collectif ou familial). L'équipe de professionnelles y propose des activités d'éveil qui participent au développement des enfants, dans le respect de leur rythme et de l'éducation des parents qui en sont les principaux acteurs. Le maintien, la qualité et l'évolution de cet accueil sont notre préoccupation de tous les jours.

Françoise Célestin, conseillère municipale, déléguée à la Petite enfance

Le Multi Accueil «L'îlot Câlin»

La structure du Multi-accueil comprend deux systèmes d'accueil : un accueil familial et un accueil collectif. Elle peut aussi recevoir lors de projets personnalisés les tout-petits porteurs de handicap. Les enfants sont accueillis de l'âge de 4 mois jusqu'à leur scolarisation.

L'accueil familial

L'accueil familial est régulier, occasionnel ou d'urgence selon certaines situations. Les enfants sont accueillis chez des assistantes maternelles agréées et employées par la municipalité. La capacité est de 69 places avec un effectif de 23 assistantes maternelles et fonctionne du lundi au vendredi de 7 heures à 19 heures. La structure est aussi prévue pour recevoir les assistantes maternelles en petits groupes lors d'ateliers collectifs pour aider à la socialisation et à l'autonomie de l'enfant.

Les modalités d'inscription

Toutes les demandes doivent faire l'objet d'un courrier adressé à Monsieur le Maire et passent en commission d'attribution des places.

Ouverture du secrétariat : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h,
mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h30 et fermé l'après-midi.
Contacts : Multi-accueil « L'îlot Câlin » 2 rue Pasteur - Tél. : 01 60 63 62 60 - multiaccueil@vert-saint-denis.fr

L'accueil collectif

L'accueil collectif est régulier, occasionnel ou d'urgence selon certaines situations. Il se fait sur 4 jours en semaine (sauf le mercredi), avec une amplitude horaire de 8 heures à 18 heures et une capacité de 30 places. La présence du tout-petit dépend des besoins énoncés par la famille avec l'équipe pédagogique.



Assistants maternels indépendants de la commune

La liste des assistants maternels indépendants de la commune est fournie par le Conseil départemental de Seine-et-Marne. La liste est disponible auprès de l'accueil en mairie ou visible sur le site Internet de la commune : www.vert-saint-denis.fr, rubrique « Au quotidien », puis « Petite enfance ».

PMI

(protection maternelle et infantile)

Les consultations pour la PMI ont lieu à la Maison Départementale des Solidarités de Sénart, 100 rue de Paris, 77127 Lieusaint.
Tél : 01 64 13 21 80

Attention, nouvelle adresse en septembre !



SCOLAIRE



La municipalité investit un budget conséquent pour le fonctionnement des écoles. Les conseils d'école font l'objet d'un suivi particulier car ils sont l'instance privilégiée qui met en lien tous les acteurs de la communauté éducative. La municipalité soutient les activités culturelles et sportives par la mise à disposition des écoles d'un éducateur sportif et musical ainsi que des budgets spécifiques pour le financement de projets liés au Projet d'École. Le Projet Éducatif de Territoire est l'outil pour faire de chaque moment de la journée un temps éducatif et convivial et assurer la cohérence du Temps de l'Enfant. Écrit pour 3 ans, il fixe les objectifs et les actions. Un comité de pilotage (parents, enseignants, municipalité) est chargé de son suivi. La réussite de chaque enfant n'est possible que si, dans chaque structure, à chaque moment de la journée, les mêmes objectifs et les mêmes valeurs sont poursuivis.

Maria Boisanté, maire-adjointe chargée de l'Action éducative et de la Vie de l'Enfant



Vacances scolaires

- **Rentrée** : le 2 septembre 2021
- **Vacances d'automne** : du 23 octobre au 7 novembre 2021 inclus
- **Vacances de Noël** : du 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclus
- **Vacances d'hiver** : du 19 février au 6 mars 2022 inclus
- **Vacances de printemps** : du 23 avril au 8 mai 2022 inclus
- **Vacances d'été** : à partir du 7 juillet 2022



Attention, l'Éducation nationale a d'ores et déjà prévu de libérer les élèves pour le pont de l'Ascension le 27 mai 2022. Les services périscolaires seront également fermés ce jour-là.

INSCRIPTION

Inscription scolaire

L'inscription scolaire se déroule en deux temps :

- l'inscription administrative effectuée par l'autorité territoriale en mairie,
- l'admission pédagogique effectuée par l'Éducation nationale sur le groupe scolaire.



Pour l'inscription administrative, il faut constituer un dossier papier avec les copies :

- des coordonnées des parents (téléphone, mail)
- du livret de famille ou de la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- d'un justificatif de domicile
- du carnet de santé de l'enfant (pages des vaccins obligatoires)
- du jugement notifiant la garde de l'enfant en cas de séparation des parents, ou, à défaut, de l'accord sur l'honneur du parent n'ayant pas la garde avec la copie de sa pièce d'identité
- pour le calcul du quotient familial, des avis d'imposition N-1 des représentants du foyer

Déposer le dossier ainsi constitué en mairie pour traitement. Renseignements au 01 64 10 59 16 ou scolaire@vert-saint-denis.fr

Les inscriptions des petites sections, pour les enfants entrant en maternelle (dans l'année civile de leurs 3 ans pour septembre 2022, enfants nés en 2019), se feront entre février et avril 2022 de l'année de scolarisation.

Il n'y a pas de «toute petite section» à Vert-Saint-Denis, ni de rentrée en cours d'année. Seuls les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année concernée pourront faire leur rentrée à l'école l'année de leurs 3 ans.

En cas de demande de dérogation pour que l'enfant soit affecté dans une autre école que celle dépendant de son domicile, adresser un courrier à Monsieur le Maire avant le mois de mai de l'année de rentrée.

Une commission se réunit une fois par an pour accorder ou non les dérogations au secteur scolaire.

SMA (Service Minimum d'Accueil)

La loi institue un droit d'accueil pour les élèves du primaire pendant le temps scolaire dès lors que plus de 25 % des enseignants du groupe scolaire sont grévistes. Dans ce cas, l'autorité territoriale propose aux parents un service gratuit de garde pour les enfants, dans les locaux scolaires, et encadré par les animateurs de la ville.

Attention, le SMA ne s'applique qu'au temps scolaire ; en cas de grève du personnel de la restauration ou de l'animation, les enfants ne sont pas accueillis sur ces temps.

Transport scolaire

Un bus scolaire, géré par le Conseil départemental, est mis en place aux horaires scolaires uniquement, pour transporter les enfants des hameaux (Pouilly-le-Fort et Petit-Jard) à l'école Jean-Rostand.

Renseignements et inscriptions dès le mois de juin pour un transport à partir du mois de septembre suivant au choix sur :

- seine-et-marne.fr, rubrique «mobilités»
- bureauoffrescolaire@departement77.fr

Accueil pré et post scolaire (APPS)

La ville peut accueillir les enfants et répondre à un besoin de garde chaque jour avant et après la classe. L'encadrement des enfants est assuré par les animateurs municipaux diplômés et par les directeurs et adjoints des accueils de loisirs.



HORAIRES D'ACCUEIL

Sur chaque groupe scolaire, le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

■ APPS matin de 7h à 8h30

Les parents ou la personne dûment autorisée, doivent accompagner l'enfant jusque dans les locaux et le confier à l'animateur présent.

■ Restauration scolaire de 11h45 à 13h45

■ APPS soir de 16h30 à 19h

■ **Etude surveillée** : Le seuil minimum de 15 élèves est requis. La commune se réserve le droit d'annuler l'activité si ce seuil n'est pas atteint. Elle se déroule le lundi, mardi, jeudi et vendredi sur chaque groupe scolaire de 16h30 à 17h45 du 13 septembre 2021 au 24 juin 2022 (goûter fourni par les familles).

■ Accueil post-études de 17h45 à 19h

À la sortie, l'enfant est confié exclusivement aux personnes désignées sur les fiches de renseignements.



Les mercredis

L'accueil de loisirs (AL) est un lieu éducatif de découverte et de sociabilisation. Les enfants y partagent des moments de plaisirs et de détente. L'équipe d'animation composée essentiellement d'animateurs diplômés leur permet chaque jour de développer curiosité et imaginaire. Les animateurs sont particulièrement attentifs au respect des besoins, des envies et des rythmes de chaque enfant.



HORAIRES D'ACCUEIL

Le mercredi, sur les accueils de loisirs
Louise Michel et Louis Pasteur :

■ Accueil matin de 7h à 8h30

■ **1/2 journée AL sans repas** de 8h30 à 12h
ou de 13h30 à 18h

■ AL journée de 8h30 à 18h

■ Accueil du soir de 18h à 19h

Modalités d'inscription

Il est nécessaire de réserver chaque temps périscolaire (ARS, APPS, AL mercredi, études) par le biais de l'Espace Citoyens au moins 8 jours à l'avance en cochant les jours souhaités.

LIEUX D'ACCUEILS

■ Pour les enfants scolarisés à Louise Michel ou à E&C Freinet :

Accueil de Loisirs Louise Michel - 1 rue Louise Michel - Tél. : 01 64 10 98 64

■ Pour les enfants scolarisés à Louis Pasteur et à Jean Rostand :

Accueil de Loisirs Pasteur - 32 rue du Seigle - Tél. : 01 64 10 92 78

LES ABSENCES

En cas d'absence imprévue, l'annulation sera prise en compte pour :

- Maladie de l'enfant sur présence d'un justificatif médical (certificat ou ordonnance)
- Événement familial imprévisible : sur présentation d'un justificatif (acte de décès etc.)

Pour déclarer une absence, vous pouvez déposer le justificatif au service Régie, en mairie.

Les réservations, modifications ou annulations sont possibles jusqu'à 8 jours avant l'activité concernée. Passé ce délai et dans la limite des places disponibles, un tarif majoré sera appliqué.

Extra-scolaire : les vacances

Durant les vacances, les équipes d'animation proposent aux enfants des activités variées et des sorties. Elles organisent régulièrement des grands jeux et des moments forts : maquillage, déguisements, chant, danse et théâtre sont leurs meilleurs alliés...



HORAIRES D'ACCUEIL

Pendant les vacances scolaires, accueil unique sur Louise Michel (maternels et élémentaires) :

- **Accueil matin** de 7h à 8h30
- **Accueil journée complète** de 8h30 à 18h
- **Accueil soir** de 18h à 19h

Modalités d'inscription

Formulaires disponibles :

- sur le site www.vert-saint-denis.fr
- en mairie
- sur l'Espace Citoyens

**BULLETIN DE RÉSERVATION
ACCUEIL DE LOISIRS : VACANCES D'ÉTÉ 2021**

Enfant : NOM : _____ Prénom : _____
Age : _____ Tél travail : _____ Tél portable : _____
Adresse mail : _____

ACCUEIL DE LOISIRS EBC FRENET (maternel et élémentaire)

Dates	Matin 7h - 8h30			Soir 18h - 19h		
	AL	AL	Soir	Matin	AL	Soir
	7h	8h30	18h / 19h	7h	8h30	18h / 19h
Mercredi 07/07				Mercredi 04/08		
Jeudi 08/07				Jeudi 05/08		
Vendredi 09/07				Vendredi 06/08		
Lundi 12/07				Lundi 09/08		
Mardi 13/07				Mardi 10/08		
Mercredi 14/07	FERIE			Jeudi 12/08		
Jeudi 15/07				Vendredi 13/08		
Vendredi 16/07				Lundi 16/08		
Lundi 19/07				Mardi 17/08		
Mardi 20/07				Mercredi 18/08		
Mercredi 21/07				Jeudi 19/08		
Jeudi 22/07				Vendredi 20/08		
Vendredi 23/07				Lundi 23/08		
Lundi 26/07				Mardi 24/08		
Mardi 27/07				Mercredi 25/08		
Mercredi 28/07				Jeudi 26/08		
Jeudi 29/07				Vendredi 27/08		
Vendredi 30/07				Lundi 30/08		
Lundi 02/08				Mardi 31/08		
Mardi 03/08						

Fermeture de l'Accueil de loisirs le mercredi 1er septembre 2021

Une fois la date de clôture dépassée, une demande d'annulation ne pourra être prise en compte que si la place fait l'objet d'un remplacement par un enfant sur liste d'attente. Dans le cas contraire, la prestation sera facturée même en l'absence de l'enfant.

LIEU D'ACCUEIL (maternels et élémentaires)

Accueil de Loisirs Louise Michel - 1 rue Louise Michel - Tél. : 01 64 10 98 64

Etablissements scolaires

■ GROUPE SCOLAIRE LOUIS PASTEUR

32, rue du Seigle

Primaire : 12 classes

Directrice : Madame Françoise LASCHZOK

Tél : 01 60 63 38 74

Mail : ce.0770602l@ac-creteil.fr

■ GROUPE SCOLAIRE JEAN ROSTAND

8, rue de Pouilly

Primaire : 10 classes + 1 Ulis

Directrice : Madame Valérie QUILFEN

Tel. : 01 60 63 18 37

Mail : ce.0772835n@ac-creteil.fr

■ GROUPE SCOLAIRE LOUISE MICHEL

1, rue Louise Michel

Primaire : 10 classes

Directrice : Madame Carole HEC

Tél. : 01 64 41 73 27

Mail : ce.0772842w@ac-creteil.fr

■ GROUPE SCOLAIRE É. et C. FREINET

65, rue Joseph Lesurques

Primaire : 12 classes

Directeur : Monsieur Cyrille LARGILLIER

Tél. : 01 64 41 13 84

Mail : ce.0772771u@ac-creteil.fr

Le Conseil Municipal des Enfants (CME)



Le CME est un lieu de proposition, de dialogue et d'apprentissage de la démocratie. L'enfant est reconnu comme partenaire à part entière de la vie de la commune.

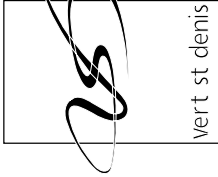
En novembre 2021, les élèves de CE2, CM1 et CM2 des quatre écoles vont élire leurs 30 nouveaux conseillers. Leur mandat ira jusqu'en juin 2023.

Les élus se répartissent en groupes de travail, appelés commissions, afin de discuter de sujets qui les intéressent, de projets et d'actions à mener. Les projets définis en commission sont présentés en assemblée plénière pour validation par l'ensemble des conseillers.

Fiche sanitaire

à détacher et à rendre complétée
avant le 15 septembre,
à l'accueil de loisirs.

Disponible aussi sur le site Internet www.vert-saint-denis.fr,
rubrique «Publications», ou à l'accueil de loisirs.



vert st denis

FICHE SANITAIRE DE LIAISON 2021 / 2022

Photo
obligatoire

Identité de l'enfant

Nom :
Prénom :
Né(e) le :

École

- E. & C. Freinet Louis Pasteur
 Jean Rostand Collège
 Louise Michel Lycée

Identité de la mère (ou du responsable légal)

Nom / Prénom :
Adresse :
.....
Domicile :
Portable :
Professionnel :
Courriel :
Profession :
Employeur :

Identité du père (ou du responsable légal)

Nom / Prénom :
Adresse :
.....
Domicile :
Portable :
Professionnel :
Courriel :
Profession :
Employeur :

Renseignements complémentaires

Avez-vous une mutuelle : Oui Non

Nom et adresse de la mutuelle :

N° d'assurance scolaire :

Nom et adresse de l'assurance :

Identité du médecin traitant

Nom / prénom :
Adresse :
Tél :
Date du dernier vaccin DT Polio :

Contre-indication(s)

(asthme, allergies, PAI, régime alimentaire, précautions à prendre)

.....
.....
.....

Droit à l'image

AUTORISE N'AUTORISE PAS
le service communication de la mairie ainsi que la
presse à photographier ou filmer mon enfant dans le
cadre des activités du service enfance ou jeunesse sur
l'année 2021-2022.

Pour les enfants en élémentaire ou en secondaire

J'autorise mon enfant à rentrer seul :
 après l'étude surveillée à 17h45
 après l'accueil post-scolaire à 18h
 après les activités des RDV de l'Espace Jeunesse
et/ou après le Club 11-14 à 18h

Personnes autorisées à prendre en charge mon enfant (il est impératif que la personne soit majeure pour les moins de 6 ans)

Nom / prénom : en qualité de Tél :
Nom / prénom : en qualité de Tél :
Nom / prénom : en qualité de Tél :

Je soussigné, autorise les services municipaux encadrant mon enfant à pratiquer les soins d'urgence, et m'engage à prévenir le service de toute modification (changement d'adresse, problème de santé, situation familiale...).

Je certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts et avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement des activités périscolaires et extrascolaires. L'inscription de mon enfant valant acceptation de ce règlement. Ce règlement est téléchargeable sur le site et affiché dans toutes les structures de la ville. En dernier recours, le pôle de l'Action Education peut l'imprimer sur demande.

Fait à Vert-Saint-Denis, le / / 20

Signature



LA RESTAURATION



L'alimentation des enfants fait partie intégrante de leur développement psychomoteur et de leur croissance. Suite au confinement beaucoup de familles ont changé leurs habitudes alimentaires, ravivant ainsi l'envie et le plaisir de cuisiner. Ils se sont rapprochés des producteurs français ou locaux et également vers le Bio. Manger de tout, mieux et de qualité, c'est notre politique depuis plusieurs années à Vert-Saint-Denis. Contrairement à d'autres communes, nous avons fait le choix de qualité et d'un respect des règles d'hygiène, avec la préparation sur place de nos repas, pour le bien-être de nos écoles scolaires et nos personnes bénéficiaires du CCAS. Privilégiant des produits frais et Bio (actuellement 20%), notre projet sur les années à venir avec nos collaborateurs est de privilégier de plus en plus les circuits courts. Mettre en avant la qualité des produits, leur traçabilité, leur impact sur la transition écologique, ainsi que le bio éco-responsable. De l'achat à l'assiette, notre équipe souhaite cuisiner les aliments de différentes façons afin de diversifier les saveurs pour que cette pause méridionale soit un moment de plaisir et de goût.

Céline Colville, conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire et à l'intendance

La préparation des repas

La préparation et la cuisson des repas se font au quotidien, à partir de produits frais livrés sur une cuisine principale, en respectant leur traçabilité. Une des volontés politiques est d'offrir aux enfants des repas de qualité, équilibrés et variés, confectionnés sur place dans l'esprit d'une cuisine familiale et de convivialité, dans le respect des règles d'hygiène et de l'équilibre alimentaire. Les repas sont également confectionnés et livrés à domicile pour les personnes âgées.

Horaires

Le temps de restauration se déroule entre 11h45 et 13h45. Il est appelé «Pause méridienne», c'est un temps périscolaire. Il est placé directement sous la responsabilité du service Enfance. La pause méridienne est un temps où l'on favorise la convivialité. C'est essentiellement un moment de liberté et de détente permettant aussi un temps éducatif. Diverses animations ludiques et récréatives sont proposées aux enfants. Elles sont encadrées par les animateurs des Accueils de loisirs et les ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Contact : Restauration
scolaire et intendance
Tél. : 01 64 10 59 15
rsi@vert-saint-denis.fr

LES ABSENCES - En cas d'absence imprévue, l'annulation sera prise en compte pour : maladie de l'enfant sur présence d'un justificatif médical (certificat ou ordonnance) ou événement familial imprévisible, sur présentation d'un justificatif (acte de décès etc.). Pour déclarer une absence, vous pouvez déposer le justificatif au service Régie, en mairie.

Commission des menus

Tous les mois, une commission se réunit pour élaborer les menus des mois suivants.

À cette commission s'ajoute, deux fois par année scolaire, une table ronde à laquelle participent, la conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire, le chef des cuisines, la coordinatrice, un animateur référent, un parent délégué, une personne bénéficiaire du portage à domicile, la diététicienne et quelques enfants des écoles.

Un lien est créé avec le CCAS pour qu'une personne âgée volontaire fasse partie de cette commission. Plusieurs avantages : tisser du lien intergénérationnel et avoir un éclairage différent sur d'autres propositions de menus. Cette commission est un instant privilégié pour évaluer et commenter les menus de la période écoulée, pour proposer les menus de la période à venir et formuler des remarques et pour débattre en toute convivialité.



Le bio

Des produits issus de l'agriculture biologique (BIO) sont introduits 6 fois par semaine dans la restauration scolaire sous forme de fruits ou légumes, de laitages et de pain. Le pain est livré tous les jours par une boulangerie locale, dont le pain à la farine bio, deux fois par semaine. Notre objectif est d'augmenter les produits locaux et labéliser en respect avec la loi EGalim pour atteindre les 50% de produits proposés.

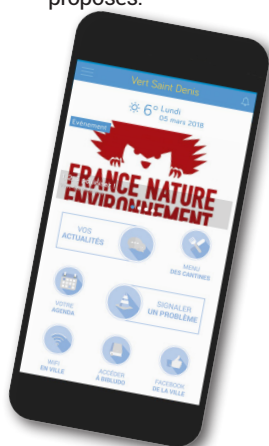
Les modalités d'inscription

La réservation se fait auprès de la régie municipale ou depuis le site Internet de la ville via l'Espace famille.

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, il faut le préciser lors de l'inscription. Cela fera l'objet d'un PAI (projet d'accueil individualisé).

Où trouver les menus ?

Les menus sont disponibles à l'accueil de la mairie et aux accueils de loisirs. Ils sont aussi affichés sur les panneaux d'information devant chaque école. Ils sont également disponibles sur le site Internet de la commune ou sur l'application mobile.





LA JEUNESSE

Nous irons plus loin dans les actions notamment dans la lutte contre le harcèlement, les conduites à risques, les inégalités... Nous renforcerons les projets sociaux, culturels, sportifs et artistiques, gages d'épanouissement, d'accomplissement et de formation avec l'accompagnement nécessaire à la réussite de tous.

Ahmed Bouali, conseiller municipal délégué à la Jeunesse

Le service Jeunesse

Il s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 25 ans. Ce public se divise en trois catégories. L'espace d'accueil du service jeunesse est situé à la Ferme des arts. Il est composé de ~~deux~~ ^{Trois} salles polyvalentes, d'un coin cuisine, d'un espace direction, d'une grande aire de jeux extérieurs ainsi que d'un city-stade. Il est ouvert toute l'année du mardi au samedi et pendant les vacances du lundi au vendredi. Une équipe compétente et qualifiée accueille tous les jeunes de 11 à 25 ans.

Service

L'espace Jeunesse

Ferme des arts - 60 rue Pasteur

Tél. : 01 60 41 69 20

Courriel : jeunesse@vert-saint-denis.fr



EN PÉRIODE SCOLAIRE

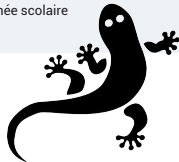
Les permanences

Des temps d'accueil des jeunes sont prévus tout au long de la semaine. Les permanences sont l'occasion d'échanger de manière informelle avec les jeunes. Elles sont ouvertes à tous à des horaires adaptés afin de créer du lien, d'orienter si besoin vers d'autres structures, ou encore de réaliser les inscriptions pour les futures sorties, soirées, vacances. Il y aura toujours un animateur à l'écoute à l'espace Jeunesse.

- Mardi 16h30 - 19h (18h en hiver) ~~régie ouverte~~
- Mercredi 14h - 18h
- Jeudi 16h30 - 19h (18h en hiver) ~~régie ouverte~~
- Vendredi 16h30 - 19h : ~~régie ouverte~~
- Samedi 14h - 18h

Lors de ces permanences, les jeunes ont aussi accès à un baby-foot, à un billard, à une console de jeux, aux jeux de sociétés, aux magazines, etc., toujours sous la surveillance d'un animateur.

Des animations pourront être proposées ponctuellement par l'équipe mais également sur demande des jeunes. Une adhésion est à réaliser pour fréquenter la structure. Il est demandé aux familles de remplir une fiche de renseignements de manière à pouvoir prévenir en cas d'urgence et adhérer au règlement du service Jeunesse. •1 € par année scolaire



Les ateliers et activités régulières

Tout au long de l'année scolaire, le service Jeunesse propose aux jeunes de s'investir durablement dans des ateliers (création d'un clip, concours chorégraphique, chant, création d'un spectacle...). Ceux-ci peuvent être l'occasion d'inviter des intervenants extérieurs pour faire partager leur expérience professionnelle.

Accompagnement à la scolarité

Un créneau est mis en place tous les mercredis de 14 h à 16 h ~~dans la salle Nelson Mandela de la Ferme des arts.~~ ^{à l'espace Jeunesse}. Cela permet aux jeunes d'effectuer leurs devoirs et d'approfondir leurs leçons. Des professeurs-bénévoles sont présents sur ce créneau pour encadrer et accompagner les élèves. En période scolaire, trois séances sont proposées du ~~7 octobre 2020 au 26 mai 2021~~ ^{De Début Octobre à Fin mai} inclus (hors vacances scolaires) :

- le mercredi de 14h à 16h simultanément à Vert-Saint-Denis, ~~salle Nelson Mandela~~ et à Cesson, à l'antenne Jeunes.
- le vendredi de 17h à 19h, à la MLC.

Cette action est en partenariat avec les établissements scolaires, les professeurs principaux de chaque enfant inscrit s'engageant dans le suivi de l'élève.

~~Révision brevet des collèges : du 2 au 17 juin inclus 2021.~~





Futsal

Au gymnase Alain Bombard, le vendredi de 19 heures à 20h30, une fiche de renseignements est à remplir obligatoirement.

Cette activité permet tout au long de l'année d'avoir un lieu adapté pour la pratique du football, encadrée par des animateurs du service jeunesse. Le créneau horaire régulier, dans le gymnase Alain-Bombard permet à tous les jeunes (même ceux qui ne fréquentent pas l'espace Jeunesse) de jouer entre amis. Nous attachons beaucoup d'importance aux comportements des jeunes (respect des règles, des camarades, en un mot au fair-play). ~~Un tournoi est mis en place pendant les vacances de février.~~

PENDANT LES VACANCES

~~Le club 11-14~~

~~Pour les 11-14 ans, un club fonctionne pendant les vacances scolaires.~~

~~Une formule « Accueil de Loisirs » est proposée sur 5 jours de 13h30 à 18 heures avec une journée pleine au milieu de semaine pour une grande sortie en extérieur. Au travers de ce club, des jeunes peuvent monter des projets divers (repas thématiques, nuitée de camping, sorties, mini-séjours, etc.)~~

RDV de l'espace Jeunesse à destination des 11-17 ans

Il est proposé aux jeunes un planning d'activités « à la carte » auquel les jeunes peuvent s'inscrire.

Dans la semaine, un programme adapté est proposé avec des activités gratuites ainsi que des sorties et soirées payantes. La tarification des activités des RDV de l'espace Jeunesse fonctionne avec des tickets (3€). Les inscriptions se font uniquement ~~pendant les jours d'ouverture de la Régie~~, au service jeunesse.

Des séjours sont organisés pendant l'été par le service jeunesse pour les 11-14 ans et un séjour 14-17 ans en intercommunalité avec la ville de Cesson.



?????



Structure information jeunesse (SIJ)

La structure Information Jeunesse (SIJ) est située au sein de l'Espace Jeunesse, 60 rue Pasteur dans l'enceinte de la Ferme des arts. La structure SIJ s'intègre au sein du service Jeunesse et accueil un pôle de 16 à 30 ans. Ce lieu dispose d'un espace multimédia avec ordinateurs et documentations (emploi, santé, formation, logement...). Les services proposés sont multiples : aide à la rédaction, lettre de motivation et/ou de CV, préparation aux entretiens, accès à un PC et téléphone, impression de documents et documentations en libre service. Cet espace s'appuie sur la volonté de proposer un service d'information et d'orientation tout en mutualisant les ressources des services et/ou institutions de proximité.

LES DIFFÉRENTS PROJETS ~~sur 2020-2021~~

Dispositif « coup de pouce »

Ce dispositif permet aux jeunes de la ville, âgés de 16 à 25 ans de recevoir une aide financière pour leurs projets (permis de conduire, activités de bénévolat international, passage d'un BAFA, formations...). Montant de la bourse entre 150 € et 400 €.



Formation BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)

~~durant les vacances d'hiver 2023~~

Un approfondissement BAFA aura lieu ~~du 19 au 21 décembre 2020~~. Elle permet à chaque jeune d'avoir un stage à un prix tout à fait abordable. ~~Prix : 240 €.~~



Ateliers job d'été

Sur le mois d'avril ~~2021~~, ^{la} SIJ proposera des offres d'emplois saisonniers, accompagnera les jeunes dans la rédaction de leur CV et leur lettre de motivation. Présence d'une entreprise de recrutement.

Formation PSC1

sera proposée courant 2023

Une formation PSC1 ~~aura lieu le samedi 17 octobre 2020~~. Elle permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. Tarif : 15 €.

D'autres actions seront prévus : sécurité routière, prévention IST sida, SOS rentrée...

Jours et horaires d'ouverture (~~17 heures / semaine~~)

~~Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi de 15h à 18h~~

~~Vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h (sur rendez-vous)~~

mardi, mercredi, jeudi de 15h à 18h
vendredi 10h - 12h et 15h-18h
samedi 11h-13h et 13h30-16h

Renseignements

au 01 64 41 89 37

ou sij@vert-saint-denis.fr

Transports scolaires

Pour bénéficier d'une carte de transport scolaire pour les lycéens et les collégiens, se renseigner auprès du Conseil départemental :

www.seine-et-marne.fr/transports-scolaires

■ Rectorat de l'académie de Créteil
4 rue Georges-Enesco 94010 Créteil Cedex
Tél : 01 57 02 60 00 - www.ac-creteil.fr

■ Inspection académique
20 quai Hippolyte Rossignol 77010 Melun Cedex
Tél : 01 64 41 30 00 - www.ac-creteil.fr/ia77/



Etablissements publics d'enseignement

COLLÈGE JEAN-VILAR
Rue du Clos du Louvre
77240 Vert-Saint-Denis
Tél : 01 60 63 33 76
Principal : M. Laplace
Site : clgjeanvilar77240.free.fr

ACADÉMIE
DE
CRÉTEIL

**LYCÉE INTERCOMMUNAL
SONIA-DELAUNAY**
1, rue Aimé-Césaire
77240 Vert-Saint-Denis
Tél : 01 64 41 29 29
Proviseure : Mme Masson



INFOS PRATIQUES

La régie municipale

Tél. : 01 64 10 59 01.

regie@vert-saint-denis.fr

Horaires d'ouverture au public :

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14 h à 18 h
- le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h.

Vous y trouverez la fiche de «réservation des activités», pour l'année scolaire de septembre à juin. Téléchargeable aussi sur le site Internet de la ville, dans les « Publications ».

RÉSERVATION DES ACTIVITÉS SEPTEMBRE 2021 À JUIN 2022

ÉCOLE : _____ ANNÉE SCOLAIRE 2021 / 2022

CLASSE : _____

NOM DE L'ÉLÈVE : _____

PRÉNOM : _____ NOM DU PÈRE : _____

COURRIEL : _____ NOM DE LA MÈRE : _____

TELEPHONE : _____

RESTAURATION	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

ACCUEIL PRÉ SCOLAIRE 7H / 8H30	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

ACCUEIL POST SCOLAIRE 16H30 / 19H	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

ÉTUDES SURVEILLÉES (EN RESTAURATION OU ACCUEIL POST SCOLAIRE) 16H30 / 17H45	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	ACCUEIL	
					16H30 / 17H45	17H45 / 19H
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ACCUEIL DE LOURDES LES MERCREDIS	ACCUEIL MATIN 8H30 / 9H30	JOURNÉE 8H30 / 18H	1/2 JOURNÉE MATIN		ACCUEIL SOIR 18H / 19H
			<input type="checkbox"/> BIBLIOTHÈQUE	<input type="checkbox"/> TRAVAIL MANUSCRIT	

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA RÉGIE MUNICIPALE
 Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 9h / 18h
 Mercredi : 9h / 12h - 14h / 18h
 Samedi : 9h / 12h

Les réservations sont prises en fonction des inscriptions dans des agendas à la fin de l'année scolaire. Elles sont gratuites et concernent les activités proposées en restauration scolaire et en accueil post scolaire.

pour plus d'informations contactez-nous au 01 64 10 59 01

La sécurité aux abords des écoles

Les abords des écoles sont surveillés par des agents de «sécurité point école», aux heures d'entrée et de sortie scolaire, afin de faciliter les traversées des enfants.

L'Espace Citoyens

Un outil au service des parents

L'Espace Citoyens intégré au site Internet de la ville de Vert-Saint-Denis est un outil indispensable et très pratique pour les familles pour accéder à des démarches en ligne.

Cet espace vous permet de :

- Régler vos factures par carte bancaire en toute sécurité
- Accéder à des informations personnalisées
- Réserver vos activités péri-scolaires



L'Espace Famille est accessible directement à l'adresse suivante :

www.espace-citoyens.net/vert-saint-denis/
depuis le site Internet de la ville de Vert-Saint-Denis en cliquant
sur l'onglet central «Espace Citoyens» en page d'accueil.

The screenshot shows the 'Espace Citoyens' website for Vert-Saint-Denis. At the top, there's a banner with the city logo and a family illustration. Below is a navigation bar with 'MON ESPACE PERSO' and 'BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE CITOYENS'. The 'MON ESPACE PERSO' section includes a login form with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'Connexion' button. A message below the form says 'Avec mon espace, je me facilite la ville !' and 'L'équipe municipale'. The 'BIENVENUE' section contains a welcome message and a list of services: 'Réservation aux activités enfance (accueils pré et post scolaire / restauration / AL mercredi)', 'Paiement en ligne de vos factures', and 'Nos services sont à votre disposition pour tout renseignement.' To the right, there are three widgets: 'INFOS PRATIQUES', 'SITE DE LA MAIRIE' (dated 23 JUN 2021), and 'ACTUALITÉS'. The 'ACTUALITÉS' section features two articles: 'CONDITIONS D'ACCUEIL EN RESTAURATION' (dated 23 JUN 2021) and 'Inscriptions scolaires rentrée 2021'.

Attention, votre enfant est automatiquement «pré-inscrit» aux activités : cela signifie l'ouverture des droits sur cette activité. Vous devez ensuite impérativement choisir les jours de présence en cochant les cases correspondantes.

RAPPEL

- Pour la journée complète du mercredi (avec repas), merci de cocher le matin et l'après-midi.
- Pour le paiement en ligne, vos identifiants et code d'accès sont indiqués sur les factures qui vous sont adressées chaque mois sur votre adresse électronique.
- Autres paiements : la régie municipale, en mairie, continue de recevoir les paiements par chèque, CESU, espèces ou carte bancaire pour les personnes qui préfèrent se déplacer. Les paiements par chèque doivent être établis à l'ordre de : la régie centrale de vert-saint-denis.

Restez connectés à votre ville



**Pour télécharger
l'application mairie
de Vert-Saint-Denis**



«vertsaintdenis»

- Suivez l'actu de votre ville
- Trouvez une association
- Consultez le menu du jour
- Signalez un problème...

